Image not found or type unknown

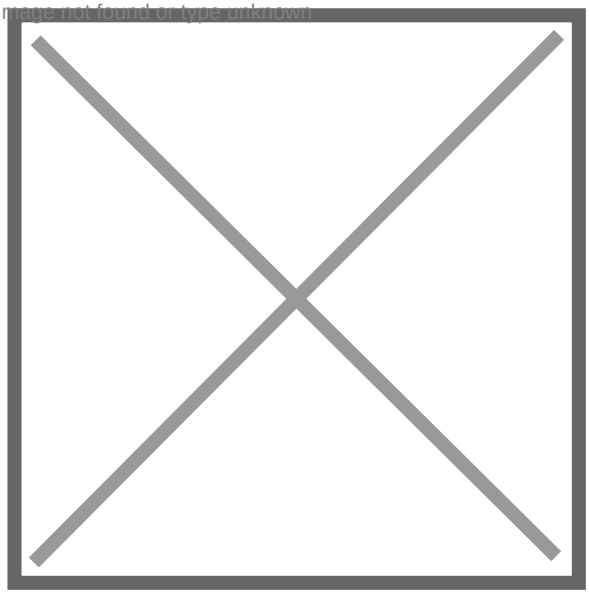

Les coûts annuels pour notre entreprise ??

Par **loflo007**, le **12/08/2008** à **11:35**

Bonjour à tous,

Petite particularité.

Voila notre situation:

Un ami de la famille a une boutique de décoration

Moi et mon cousin nous avons crée un site de vente en ligne il y a 3 ans pour lui bénévolement.

Hors aujourd'hui ce site tourne bien et dégage des bénéfices.

Il est donc temps pour nous d'arrêter de travailler bénévolement.

Notre idée est donc de créer un entreprise qui facturera tous les mois un forfait à la boutique de décoration (dans la foulée nous avons des demande d'autres clients).

Par contre moi et mon cousin sommes déja salariés dans une entreprise privée et nous n'avons pas l'intention de quitter notre emplois.

Aprés avoir observé les statuts des entreprises nous optons pour la SARL avec un capital de 2000€ que nous libérerons au fure et à mesure du cash que nous rentrerons.

La question est la suivante.

Nous n'avons pas l'intention de prendre de salaire mais juste de faire grossir le compte en banque de la société.

CA estimé la premiére année 4000€.

que va nous coûté la création de l'entrepise et quelles seront les charges annuelles.

(on ne veut pas non plus que ça nous coûte de l'argent)

Merci à tous pour votre aide

Par **reno_8**, le **13/08/2008** à **13:22**

Il y aura au moins les frais de création (rédaction des statuts, inscription au RCS, publicité légal) soit près de 700€

puis tous les ans vous aurez à faire le bilan et le compte de résultat de l'entreprise avec les formalités juridiques (assemblée générale, affectation du résultat) soit près de 1000€ minimum.

Mettez vous plus en micro entreprise super simplifiée vu le chiffre d'affaires..

Par **loflo007**, le **13/08/2008** à **14:53**

merci pour votre réponse.

Une micro entreprise à deux c'est possible ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés